

*Interpellation présentée par la députée :
Mme Anne Mahrer*

Date de dépôt : 7 juin 2012

Interpellation urgente écrite

L'Ecole de culture générale Ella-Maillart : risque d'implosion

Mesdames et
Messieurs les députés,

Le 15 mai 2011, le déclassement du périmètre Cherpines-Charrotons a été accepté par une majorité des votants.

Le cahier des charges du plan directeur de quartier mentionne « Ecole de culture générale – procédure accélérée, rentrée 2013 ».

A l'évidence, le manque d'anticipation et de vision à moyen et long terme quant à la planification des bâtiments scolaires se confirme et la promesse d'une nouvelle école de culture générale sur le site des Cherpines ne sera pas tenue.

C'est précisément pour éviter de travailler dans l'urgence et sans vision à long terme, que des députés de la commission des travaux ont déposé, en mars 2011, la motion M 2001, restée sans réponse à ce jour.

L'Ecole de culture générale Ella-Maillart a été ouverte en 2008 dans un bâtiment provisoire à Plan-les-Ouates. A l'époque, les autorités promettaient un bâtiment scolaire définitif qui serait construit sur le site des Cherpines en 2012 ou 2013. L'ouverture d'une nouvelle ECG ne pouvait attendre au vu du succès de cette filière et la création d'une école dans la zone de Genève sud répondait à un réel besoin.

Or, entre 2008 et 2012, les effectifs de l'ECG Ella-Maillart ont explosé – ce qui confirme le succès de la filière et la nécessité de son implantation dans cette région – obligeant l'école à se déployer sur plusieurs sites et à utiliser les salles d'autres écoles. Pour faire face à cet afflux, l'ECG Ella-Maillart a dû trouver des solutions d'urgence et les cours sont actuellement dispensés dans

pas moins de 7 bâtiments différents dont certains sont distants de plusieurs kilomètres.

Cette situation pose de graves problèmes. Premièrement, le fait que les élèves soient sans école fixe (sans site unitaire) ne leur permet pas de s'identifier à leur école. Ensuite, certains élèves – notamment en art et en sciences – ne bénéficient pas des mêmes conditions d'études que leurs camarades des autres ECG et certains pans du plan d'étude de chimie ont purement et simplement dû être supprimés. Notons encore que les élèves d'art ne peuvent pas choisir toutes les options. Finalement, les élèves de 2ème année n'ont pas accès à une bibliothèque, ce qui rend impossible les travaux de recherche. De plus, ces élèves sont isolés sur le site de Carouge et ne côtoient jamais leurs camarades de 1ère et de 3ème année qui se trouvent à Plan-les-Ouates. En conclusion, tous ces problèmes créent une inégalité de traitement évidente entre les élèves d'Ella-Maillart et les élèves des deux autres ECG.

A la rentrée 2013, la situation deviendra encore plus précaire du fait que l'Ecole de Commerce Aimée Stitelmann et le Collège De Stael se verront obligés de récupérer les nombreux locaux jusqu'ici mis à disposition de l'ECG Ella-Maillart. De plus, les projections concernant les effectifs annoncent une hausse continue de ces derniers pour les années à venir.

Comme on pourra aisément le déduire de ce qui précède, les solutions provisoires trouvées sous la pression des événements ne sont ni durables ni satisfaisantes. Or, il n'est pas envisageable de construire de nouveaux pavillons provisoires ni possible de loger les élèves d'Ella-Maillart dans des écoles éloignées. Les élèves et les enseignants de l'ECG Ella-Maillart ne peuvent ainsi continuer à être indéfiniment des migrants traités en parents pauvres par le DIP.

Ma question est donc la suivante :

Quelles mesures compte prendre le Conseil d'Etat pour faire en sorte que l'ensemble des élèves soit regroupé sur un seul site et que des conditions d'enseignement et d'étude équivalentes à celles des autres ECG soient assurées aux élèves d'Ella-Maillart?